

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 412

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'actualité féministe : Les femmes déléguées à la S. d. N.



Cliché Conseil International

Mme Kerstin HESSELGREN (Suède)

sénateur, inspectrice du travail, qui préside avec clarté et savoir-faire la 5^e Commission de l'Assemblée (questions sociales et humanitaires).

représenter à cette Commission soient des pays extra-européens, et que l'un d'eux soit l'Inde. Les différentes modalités de cette lutte contre la traite en Extrême-Orient ont été également étudiées dans ces réunions et des propositions formulées, alors que, dans le domaine de la lutte contre l'esclavage, qui touche de si près dans tant de pays à celle contre la traite, il a été également demandé qu'une femme soit désignée comme membre de la Commission consultative permanente.

Et il a été aussi question du chômage de la jeunesse, de la Convention sur le travail de nuit des femmes, de la réforme de l'administration pénale, de l'aide aux réfugiés, de l'avenir du Comité pour le Désarmement, des préparatifs pour la manifestation du 15 octobre... nous ne pouvons qu'énumérer sans approfondir, puisque nous sommes encore en pleine action et que rien n'est encore définitif, nous réservant de traiter les uns ou les autres de ces problèmes pour eux-mêmes une autre fois. Ce que nous voudrions, c'est montrer la variété, et aussi l'amplitude que peuvent prendre certains d'entre eux — amplitude peut-être toute spéciale en ces temps difficiles où des hommes d'Etat, se rendant compte que l'activité politique de la S. d. N. est plus ou moins en veilleuse, comprennent mieux alors toute la valeur de ses tâches sociales, et en elles-mêmes, et pour l'entente internationale. On sait combien ce point de vue a toujours été le nôtre, et combien ce serait un réconfort de le voir prévaloir.

E. Gd.

AVIS IMPORTANT. — Tout manuscrit, tout envoi de livre en service de presse doit être adressé à la Rédaction du Mouvement, qui est seule responsable en ce domaine.



Les femmes et les livres

Ann VICKERS

Sous ce titre, le dernier roman de Sinclair Lewis vient de paraître traduit en français. Le célèbre écrivain américain a déjà à son actif plusieurs livres à succès, dont l'un, *Babbitt*, cette étude minutieuse de l'existence d'un homme moyen, obtint en 1930 le prix Nobel de littérature.

Je ne sais si Ann Vickers aura autant d'éditions que *Babbitt*, mais je pense qu'il intéressera et captivera les amateurs d'œuvres bien faites.

Livre très long, — 556 pages, — très touffu, plein d'esprit et de verve satirique, abondant en personnages et en péripéties, il semble, comme beaucoup d'autres romans contemporains, avoir emprunté au cinéma la psychologie un peu sommaire de ses héros; — on nous dit comment les gens sont, et non pas pourquoi ils sont ainsi — le précipité de l'action, l'entrée subite des personnages et leur portrait en gros plan, un certain éclairage impénétrable et violent qui accuse les ombrages et détruit flou, nuances et délicatesse.

Liste des femmes membres de délégations à la XIV^e Assemblée de la S. d. N.

ALLEMAGNE: Frau von Tilling, Frau Dr. Unger, conseillères techniques.
AUSTRALIE: Mrs. Jameson Williams, déléguée suppléante.
DANEMARK: Mme H. Forchammer, déléguée suppléante.
FRANCE: Mme Malaterre-Sellier, conseillère technique.
GRANDE-BRETAGNE: Miss Horsburgh, députée, déléguée suppléante.
HONGRIE: Mme la comtesse Apponyi, déléguée suppléante.
NORVÈGE: Mme le Dr. Aas, déléguée suppléante.
PAYS-BAS: Mme Klyuyver, déléguée suppléante.
POLOGNE: Mme Hubicka, sénatrice, déléguée suppléante.
ROUMANIE: Mme Hélène Vacaresco, déléguée suppléante.
SUÈDE: Mme K. Hesselgren, sénatrice, déléguée suppléante.

Soit au total 13 femmes représentant 12 pays, contre 16 femmes représentant 16 pays en 1932 et 19 femmes représentant 16 pays en 1931. Il y a recul, évidemment, mais moins grand qu'on n'aurait pu le craindre en ces temps de crise financière qui font pratiquer des économies au détriment des femmes, et de réaction politique, très peu favorable à leur participation aux affaires publiques — sauf lorsqu'il s'agit de les utiliser comme propagandistes pour un régime nouveau. Un simple coup d'œil sur cette liste éclairera notre pensée.

A travers la presse

Une voix autorisée

Un fait bien encourageant, c'est la qualité de certains partisans du suffrage des femmes, qui n'ont pas une occasion de soutenir cette juste cause. Ainsi, poursuivant, dans *l'Illustration*, la série de ses articles remarquables et remarqués, sous la rubrique « Pour en sortir » (en, c'est de la crise politique), M. André Tardieu consacre son « leader » du 9 septembre au vote des femmes. Il y répond, pour la centième fois, pour la millième fois, aux objections qui, cent fois, mille fois, ont été faites au suffrage vraiment universel, aux critiques adressées par avance et sans fondement aux électrices.

— Vous répétez toujours la même chose, dira-ton. — Eh sans doute! parce que les objections sont toujours les mêmes et toujours aussi inexistantes, il faut bien y répondre toujours par les mêmes propos. Et lorsque c'est M. Tardieu qui parle, ces affirmations ont autrement plus d'accord et bien plus de valeur.

« Une démocratie, écrit l'homme d'Etat français, n'est qu'un mot quand la moitié de la nation est privée du droit de suffrage et de représentation. On dit: « les femmes ne font pas de service militaire, donc elles ne peuvent voter. » Mais précisément les Français, quand ils sont soldats, les officiers français sont privés du droit de vote. On dit aussi: « Les génies dont s'honore l'humanité sont tous des génies masculins. » Et après? Le suffrage n'est pas affaire de génie individuel, mais si possible de bon sens collectif. Pour l'exercer, la ferrière ou la boulangerie valent le plombier. Les vertus ménagères des femmes ne sont point de celles dont l'influence nuirait en ce moment aux affaires publiques.

Si l'on accepte sans condition de capacité le suffrage universel pour les hommes, le motif d'incapacité appliquée aux femmes ne tient pas; si tous, sans sélection, votent, toutes aussi doivent voter. Payant, comme les hommes, l'impôt, les femmes sont, comme eux, qualifiées pour savoir comment on le perçoit et comment on l'emploie.

On assure que, si la femme vote, elle se détournera de son foyer. Pourquoi s'en détournera-t-elle plus que ne s'écartent de sa charme le laboureur et de sa truelle le maçon? D'ailleurs, si des millions de femmes travaillent hors de chez elles, c'est pour gagner leur vie; le vote n'y est pour rien; c'est un fait économique, et non pas politique. On dit que si la femme vote, la bataille s'installera dans chaque ménage; pourtant, la statistique antiféministe ne cite pas un seul cas de divorce pour motif politique. On ajoute aussi que les femmes ne demandent rien, que le mouvement féministe est un état-major sans troupes. Depuis quand, pour réaliser une réforme juste, attend-on qu'elle soit réclamée par l'unanimité ou même par la majorité? Combien, parmi les hommes du XVIII^e siècle, réclamaient le droit de vote? Au bout, la question du vote féminin est une simple et claire question de justice, que l'on n'a pas réussi à obscurcir par de prétendues raisons d'opportunité.

Nulle part l'accession des femmes au vote n'a provoqué les troubles que prédisaient ses adversaires; nulle part ce vote n'a causé ni crises politiques ni bouleversement des partis ni régression législative. L'action du féminisme a été rapidement perceptible dans la lutte contre l'alcoolisme.

Sobriété, travail honorable, paiement des dettes, loyauté envers ses camarades et ses amis, dédain des récompenses imméritées — le père refuse un modeste legs d'un oncle qu'il méprisait — et fier qui ne lui permettait ni de faire des corbeilles ni de parader, voilà ce qui composait le code de son père. Dans un New-York où écornfeuilles et sycophantes, joyeux menteurs et charmants petits « m's-tu-vu? » n'étaient pas rares, même parmi les sociologues et les savants, ce code la hantait... et tout en se moquant d'elle-même, elle était mal à l'aise quand elle n'avait pas payé toutes ses dettes vers le quatre du moisos.

A l'école du dimanche, Ann se prend à argumenter. La monitrice raconte l'histoire de la femme de Loth changée en statue de sel. Les enfants écoutent, déferlent et impressionnées. Seule, Ann proteste:

« Pourquoi Madame Loth ne devait-elle pas regarder sa ville natale? Elle avait tous ses voisins, et peut-être avait-elle passé de très bons moments avec eux. Et pourquoi le Seigneur ne l'a-t-il pas rechargée en femme après s'être fâché si fort contre elle? Et quant à Loth, il a été dégoûté, il n'a jamais eu le moindre souci de madame Loth, il m'en s'en est pas inquiété. Il est parti simplement, laissant là toute seule, pauvre statue de sel, abandonnée... »

Ann est mise à la porte de l'école. Elle conte l'affaire à son père, qui ne peut s'empêcher d'en rire. Ann prend alors la clé des champs, elle va, elle va et elle grommelle: « Oui, ce sont des gens comme Loth et le Seigneur et papa... il a ri!... qui nous donnent tant de soucis à nous autres femmes! » C'est de ce moment-là que datent ses premières convictions féministes.

À collège féminin de Point-Royal, la jeune

me, le taudis, la mortalité infantile. Si les femmes se sont servies de leur vote pour améliorer leur condition, ce n'est que justice. Car les pays qui les empêchent de voter n'ont jamais fait difficulté de les laisser participer aux travaux les plus mal payés. »

Après avoir rappelé l'inexplicable opposition du Sénat français, qui a pu imposer sa volonté, mais non la justifier, M. Tardieu se demande de quel droit il écartera cette réforme en vertu de ses effets électoraux présumés. Quoi de plus vain que de préjuger du vote des femmes? Aucun des pays qui l'ont introduit n'est revenu en arrière.

Et M. Tardieu de conclure: « Qu'est-ce qu'une démocratie où la moitié du pays est privée du droit de vote et du droit d'être représentée?... Qu'est-ce qu'une démocratie où les femmes, selon le mot de Stuart Mill, sont réduites à la condition de l'idiot, de l'enfant ou du fou? »

S. B.



DE-CI, DE-LA

Un geste de solidarité.

Le Comité d'aide aux intellectuels réfugiés (Comité qui a, comme on le sait, son centre à Genève) nous prie de faire appel à la solidarité de celles de nos lectrices qui seraient disposées à accorder une hospitalité partielle (chambre et petit déjeuner) à trois jeunes filles israélites allemandes réfugiées dans notre ville. Il s'agit notamment d'une charmante jeune avocate, qui a déjà passé trois mois d'été dans une famille lausannoise, et qui vient faire à Genève des études d'horlogerie pour aller ensuite s'installer en Palestine; puis d'une élève de l'Institut Jacques-Dalcroze; et enfin d'une future secrétaire, qui suit l'Ecole de dactylographie Kyburg. Toutes trois sont très disposées à rendre service aux familles ou aux personnes qui les accueilleront, dans la mesure où le permettront leurs études sérieuses et absorbantes. Et si, parmi ces hospitalières hôtesses, il s'en trouvait qui veulent bien donner aussi les autres repas à ces réfugiées, il est évident que cela n'en vaudrait que mieux!... »

La Rédaction du *Mouvement* servira très volontiers, si on le désire, d'intermédiaire entre les personnes disposées à répondre à cet appel et le Comité d'aide aux intellectuels, qui peut, de son côté, donner tous les renseignements complémentaires voulus (adresse: 4, rue de Montroux; téléph. 27.222).

Hommage aux chauffeuses.

Nous avons déjà dit qu'en Angleterre, sur deux millions huit cent mille permis de conduire, cinq cent mille ont été accordés à des femmes. Et le nombre des chauffeuses augmente à la cadence de dix à vingt mille par an.

Un chef de la police britannique disait dernièrement à un confrère: « Nous préférons donner un permis de conduire aux femmes. Elles conduisent avec plus de prudence, plus de patience et plus d'adresse que les hommes. »

étudiante de dix-neuf ans avait, suivant sa propre expression, « l'air affreusement sain ». Son père ne lui avait laissé qu'un million de dollars, et vers la fin de ses brillantes études, Ann servit des repas dans le réfectoire du collège et corrigea les épreuves d'ouvrages de sociologie pour gagner quelque argent. À cette époque-là, elle est socialiste et chrétienne. Après avoir pris ses grades en 1912, elle remplit une extravagante série de fonctions: infirmière, puis organisatrice de propagande suffragiste au quartier-général de New-York, d'où l'envoya dans une ville de l'Ohio comme membre de « ces équipes de pirates, de ces groupes de jeunes diables » qui emportaient l'existence des parlementaires américains. Alors, les membres du Congrès, comme aujourd'hui les sénateurs français et les antisuffragistes suisses, ronronnaient que la place des femmes n'est pas dans l'arène politique, « où elles perdraient le velouté délicat de leur teint — bien que ce velouté fût à l'épreuve des lessives, des langes, et des soins à donner aux marmots ». La carrière d'Ann propagandiste et suffragiste ne s'écoula pas dans le calme bâti; elle écrivit des adresses ou des articles, elle conférencia ou escorta des conférencières, elle se trouva dans des bagarres, mord même un agent, et échoua en prison en compagnie de ses amies.

« Quand les quatre jeunes filles entrèrent en prison, le plancher était boueux, les chaises collaient au toucher, et les fentes des murs grouillaient de vermine. Elles se mirent aussitôt à faire des améliorations. Peut-être, si elles étaient restées un an, leur frais et innocent entraîn n'eût-il pas duré, mais, pour une quinzaine, elles dé-